

Le commerce extérieur de la France dans le secteur bovin

CHATELLIER Vincent (1)

(1) INRA, LERECO, Rue de la Géraudière, 44316 Nantes

RESUME - La production française de viande bovine s'inscrit à la baisse depuis de nombreuses années, sous l'influence principale d'un recul du cheptel de vaches laitières (division par deux en 35 ans) partiellement compensé par une hausse du cheptel allaitant jusqu'à la fin des années 2000. Ce recul de l'offre nationale de viande bovine intervient dans un contexte caractérisé, d'une part, par une diminution de la demande intérieure et, d'autre part, par une modification progressive du positionnement de la France sur les marchés extérieurs. En dépit de l'importance de son cheptel allaitant, la France est déficitaire en viande bovine en 2015, mais excédentaire en bovins vivants. Les importations de viande bovine se font principalement en provenance de pays voisins de l'Europe du Nord et concernent surtout des femelles laitières. Les exportations sont, quant à elles, dominées par un courant traditionnel d'exportations de bovins mâles vivants à destination de l'Italie. Le commerce de la France avec les pays tiers demeure toujours limité tant à l'import qu'à l'export.

French trade in the bovine sector

CHATELLIER Vincent. (1)

(1) INRA, LERECO, Rue de la Géraudière, 44316 Nantes

SUMMARY - French beef production has been decreasing for many years, largely under the influence of a decline in dairy herds (divided by two over the past 35 years). This decline in domestic beef supply occurs in a context characterized, first, by a decrease in domestic demand and, secondly, by some modifications in the positioning of France on foreign markets. Despite the importance of its suckler herds, France has a deficit in beef meat in 2015 but a surplus in live bovine cattle. Beef imports are coming mainly from neighboring northern European countries and are often related to dairy females. Exports are, meanwhile, dominated by a traditional flow of exports of live male bovines to Italy. The French trade with third countries remains limited both for import and export.

INTRODUCTION

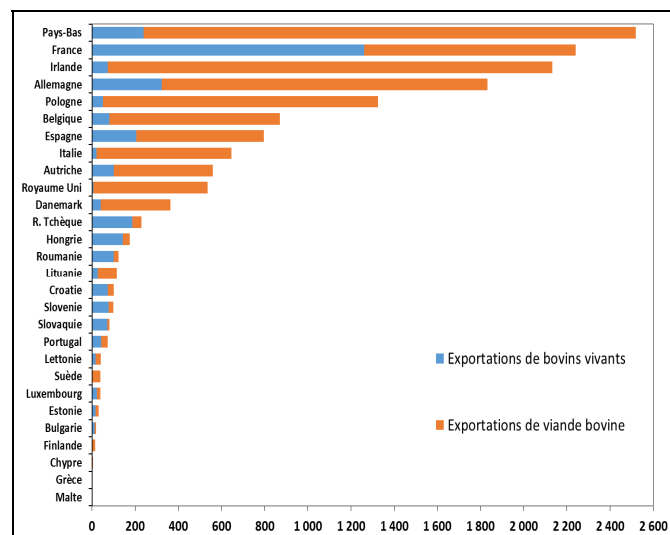
En 2015, la production française de viande bovine résulte d'un cheptel de 3,6 millions de vaches laitières, soit 15% du total de l'Union européenne à 28 (UE), et de 4,2 millions de vaches allaitantes, soit 34% (FranceAgriMer, 2016). En raison de l'amélioration des performances zootechniques (le rendement laitier par vache a doublé en quarante ans), le cheptel de vaches laitières a été divisé par deux depuis le début des années quatre-vingt. Le cheptel de vaches allaitantes est resté, quant à lui, assez stable au cours des vingt dernières années (oui, mais si on se place à l'échelle 40 ans comme pour le lait il est passé de 3,092 millions de têtes en juin 1984 à 4,203 millions de têtes en mai 2015), grâce pour partie aux mesures adoptées dans le cadre des réformes successives de la Politique agricole commune (PAC). En France, les abattages du secteur bovin s'élèvent à 1,46 million de tonnes équivalent carcasse (tec) en 2015, soit 19% du total de l'UE. Ces abattages proviennent à 43% de vaches, 28% de jeunes bovins, 13% de veaux, 11% de génisses et 5% de bœufs. En dépit, d'une baisse de la production bovine de près de 20% depuis 1980, la France devance toujours l'Allemagne (16% de la production communautaire en 2015), le Royaume-Uni (13%), l'Italie (9%), l'Irlande (8%) et la Pologne (7%). Les treize nouveaux Etats membres n'assurent, quant à eux, que 12% de la production bovine communautaire. Si la consommation individuelle de viande bovine a baissé de 9% depuis 2000 dans l'Hexagone, elle demeure plus élevée (23,5 kg/cap/hab/an) que dans les autres Etats membres. Compte tenu des différentiels existants dans la structure de l'offre et de la demande en termes de types d'animaux, la France est déficitaire en viande bovine, mais excédentaire en bovins vivants. Partant de la base de données *Comext* produite par les services d'Eurostat, cette communication propose une analyse centrée sur l'évolution du commerce extérieur de la France dans le secteur bovin entre 2000 et 2015. La première section traite de la place de la France dans les échanges européens du secteur bovin ; la seconde est centrée sur les échanges de la France en viande bovine. La troisième a trait aux échanges français de bovins vivants.

1. LE COMMERCE EUROPEEN DANS LE SECTEUR BOVIN ET LA PLACE DE LA FRANCE

Les échanges internationaux de viande bovine (hors bovins vivants) portent sur 9,7 millions de tonnes, soit environ 14% de la production mondiale (FAO-OCDE, 2016). D'après l'Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) et l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), l'UE est, en 2015, la troisième zone productrice de viande bovine au monde (7,7 millions de tonnes) derrière les Etats-Unis (11,2 millions de tonnes) et le Brésil (9 millions de tonnes). Sa contribution à la production mondiale de viande bovine (11%) est cependant nettement plus conséquente que son poids dans les échanges internationaux (2% des exportations et 3% des importations de viande bovine, hors flux intra-UE). Les principaux exportateurs sont le Brésil, l'Inde, l'Australie et les Etats-Unis. Les principaux importateurs sont les Etats-Unis, la Russie, le Japon et le Vietnam (Chine+HK : 832 > Vietnam : 702 et ce d'autant plus qu'une partie qui vient d'Inde et qui passe par le Vietnam finit en Chine !).

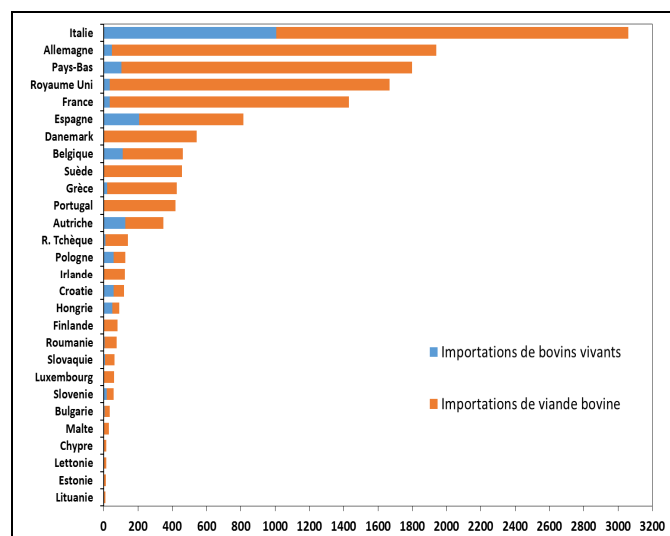
Les exportations extra-UE de l'UE dans le secteur bovin, qui ont peu évolué au fil du temps, s'élèvent à 1,64 milliard d'euros en 2015, dont 916 millions d'euros de bovins vivants et 724 millions d'euros de viande bovine. Le secteur bovin ne contribue que pour 1,2% aux exportations européennes agroalimentaires. Avec 14% du total des exportations extra-UE du secteur bovin, la France occupent le deuxième rang communautaire derrière l'Allemagne (15%), mais devant l'Espagne (12%) et la Pologne (9%). De manière plus précise, la France compte pour 20% des exportations européennes de bovins vivants et pour 6% de celles de viande bovine. Les importations de l'UE dans le secteur bovin atteignent, quant à elles, 2,02 milliards d'euros en 2015 (exclusivement sous la forme de viande bovine), soit 1,7% des importations agroalimentaires totales. La France ne contribue que pour 2% aux importations européennes de viande bovine, soit un niveau nettement inférieur à celui des Pays-Bas (35%, dont une part est achetée à des pays tiers pour être ensuite réexpédiée sur le marché communautaire), de l'Allemagne (19%) et de l'Italie (17%). Les échanges

extra-UE dans le secteur bovin sont donc plutôt modestes, tant en pourcentage des échanges agroalimentaires de l'UE que comparativement à la somme des flux entre les Etats membres. Ainsi, les exportations extra-UE de l'UE dans le secteur bovin sont, en valeur, huit fois moins importantes que la somme des flux entre Etats membres. En considérant de manière cumulée les exportations intra-UE et extra-UE, les principaux pays européens exportateurs dans le secteur bovin (en valeur) sont les Pays-Bas (17% du total de l'UE), la France (15%), l'Irlande (14%), l'Allemagne (12%) et la Pologne (9%). Ces cinq pays contribuent, à eux seuls, pour 67% à l'ensemble des exportations des 28 Etats membres de l'UE. Les quinze pays qui contribuent le moins comptent pour 5% des exportations (Graphique 1).



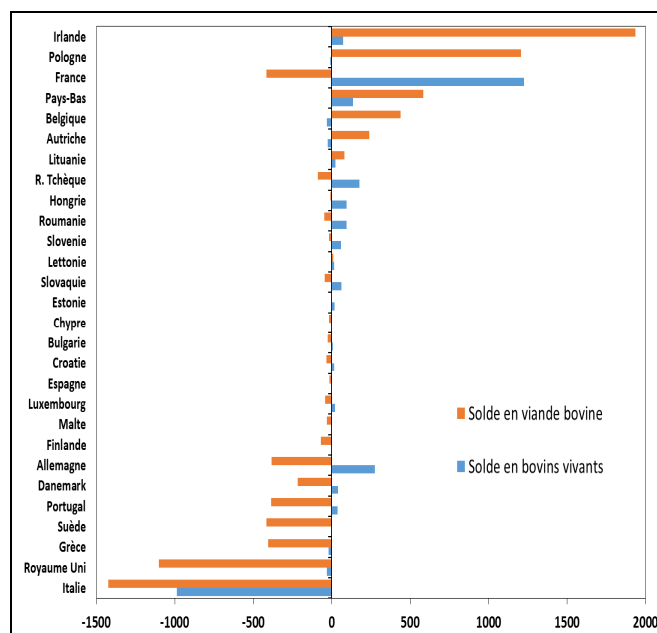
INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT
Graphique 1. Les exportations totales des pays de l'UE en bovins vivants et en viande bovine en 2015 (million d'€)

La France est le premier pays exportateur de bovins vivants (1,26 milliard d'euros en 2015), avec près de 40% du total européen. Elle devance ainsi l'Allemagne (10%), les Pays-Bas (8%) et l'Espagne (6%). Les bovins vivants représentent 56% de la valeur des exportations françaises du secteur bovin contre, par exemple, 21% aux Pays-Bas, 18% en Allemagne et 3% en Irlande. La France occupe, en revanche, le cinquième rang pour les exportations de viande bovine (8% du total communautaire), derrière les Pays-Bas (19%), l'Irlande (17%), l'Allemagne (12%) et la Pologne (11%).



INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT
Graphique 2. Les importations totales des pays de l'UE en bovins vivants et en viande bovine en 2015 (million d'€)

Les principaux pays européens importateurs dans le secteur bovin sont l'Italie (21% du total de l'UE), l'Allemagne (13%), les Pays-Bas (12%), le Royaume-Uni (11%) et la France (10%). Ces cinq pays contribuent, à eux seuls, pour 68% à l'ensemble des importations (Graphique 2). Les importations de bovins vivants, qui représentent 13% de la valeur des importations du secteur bovin, sont géographiquement fortement concentrées, avec un rôle crucial de l'Italie (51% du total européen) et, plus loin derrière, de l'Espagne (11%). Les principaux importateurs de viande bovine sont l'Italie (16% du total européen), l'Allemagne (15%), les Pays-Bas (13%), le Royaume-Uni (13%) et la France (11%).

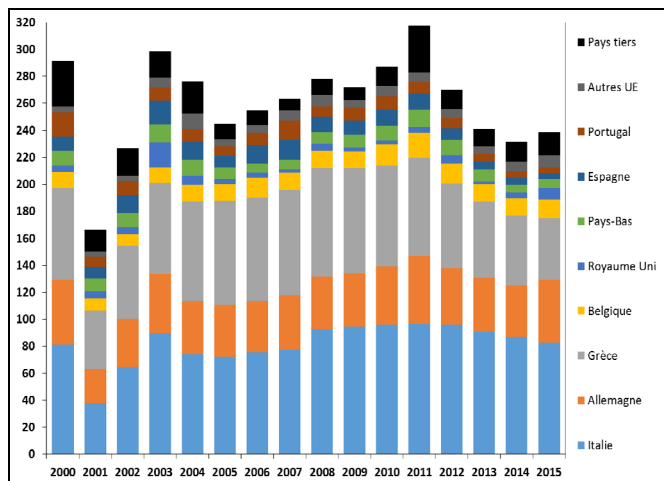


INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT
Graphique 3. Le solde commercial des pays de l'UE en bovins vivants et en viande bovine en 2015 (million d'€).

En 2015, la moitié des Etats membres de l'UE ont un solde commercial négatif (en valeur) dans le secteur bovin (Graphique 3). Les cinq principaux pays déficitaires sont l'Italie (-2,41 milliards d'euros), le Royaume-Uni (1,13 milliard d'euros), la Grèce (-425 millions d'euros), la Suède (-417 millions d'euros) et le Portugal (-347 millions d'euros). Parmi ces pays, seule l'Italie est fortement déficitaire en bovins-vivants (-988 millions d'euros en 2015). Dans un quinzième de pays, notamment les nouveaux entrants, le solde du secteur bovin se situe pas très loin de l'équilibre. Les cinq principaux pays excédentaires sont l'Irlande (+2,01 milliards d'euros), la Pologne (1,19 milliard d'euros), la France (810 millions d'euros), les Pays-Bas (719 millions d'euros) et la Belgique (408 millions d'euros). L'Irlande et la Pologne commercialisent essentiellement de la viande bovine. La France et l'Allemagne bénéficient d'un profil différent, avec un excédent en bovins vivants et un déficit en viande bovine.

2. LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE EN VIANDE BOVINE

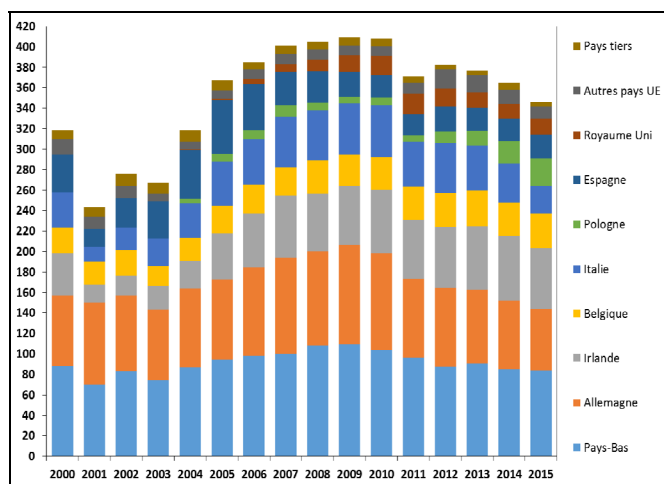
Les exportations de la France en viande bovine s'élèvent à 979 millions d'euros en 2015 pour 238 500 tec, dont 7% à destination de pays tiers non européens tels que la Suisse, le Ghana, la Côte d'Ivoire. Constituées à 81% de viande bovine fraîche et réfrigérée, elles sont destinées essentiellement aux trois pays suivants : l'Italie (35% des volumes exportés), l'Allemagne (20%) et la Grèce (19%). Depuis le point culminant de l'année 2011 (318 000 tec), les exportations sont reparties à la baisse, de manière concomitante aussi difficultés économiques grandissantes rencontrées en Grèce et en Italie (Graphique 4).



INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT

Graphique 4. La destination des exportations françaises de viande bovine entre 2000 et 2015 (en millier de tec)

En 2015, la France demeure le premier fournisseur de la Grèce en viande bovine en représentant 39% de leurs importations, lesquelles ont baissé de 24% depuis 2000. Les importations italiennes de viande bovine ont, quant à elles, baissé de 12% depuis le sommet atteint en 2010 (503 100 tec). Ce recul a eu un impact négatif pour la France (- 7 700 tec), qui reste son premier fournisseur (20% des importations italiennes), mais également pour les Pays-Bas (-12 000 tec) et l'Allemagne (-29 300 tec). La Pologne a, en revanche, amélioré encore son positionnement (+15 700 tec depuis 2010 et + 69 200 depuis 2000).



INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT

Graphique 5. La provenance des importations françaises de viande bovine entre 2000 et 2015 (en millier de tec)

Les importations de la France en viande bovine s'élèvent, en 2015, à 1,39 milliard d'euros pour 346 400 tec (dont 1,5% en provenance de pays tiers). Les principaux fournisseurs de la France en viande bovine sont les Pays-Bas (24%) – surtout viande de veau !, l'Allemagne (17%), l'Irlande (17%) et la Belgique (9%), quatre pays orientés vers la production laitière. Les importations concernent surtout de la viande bovine fraîche (67% des volumes importés) issue du cheptel laitier et de la viande congelée (27%). Les abats et les produits transformés occupent une place limitée dans les achats. Les importations françaises ont atteint leur maximum en 2010 (408 000 tec) et leur minimum en 2001 (242 000 tec) date de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (Graphique 5). Entre 2010 et 2015, les importations françaises ont baissé avec l'Allemagne (-33 900 tonnes) et l'Italie (-20 700 tec), mais elles ont augmenté avec la Pologne (19 200 tec).

La France est donc, en 2015, un pays déficitaire en viande bovine, tant en valeur (-415 millions d'euros) qu'en volume

(-107 800 tec, soit un déficit de 8% par rapport à la consommation). Au cours des quinze dernières années, ce solde a toujours été déficitaire (avec un creux maximum à -137 000 tec en 2009), à la seule exception de l'année 2003 (+ 31 000 tec). En 2015, et de manière déclinée selon les catégories de produits, le solde est positif pour les « quartiers avants » (+26 000 tec) et les « quartiers arrières » (+28 700 tec), mais négatif pour la viande bovine désossée fraîche et réfrigérée (-112 100 tec), pour les abats (- 8 600 tec) et pour les viandes congelées (-69 700 tec).

Tableau 1. Le solde commercial de la France en viande bovine avec ses principaux partenaires (en millier de tec et € courants)

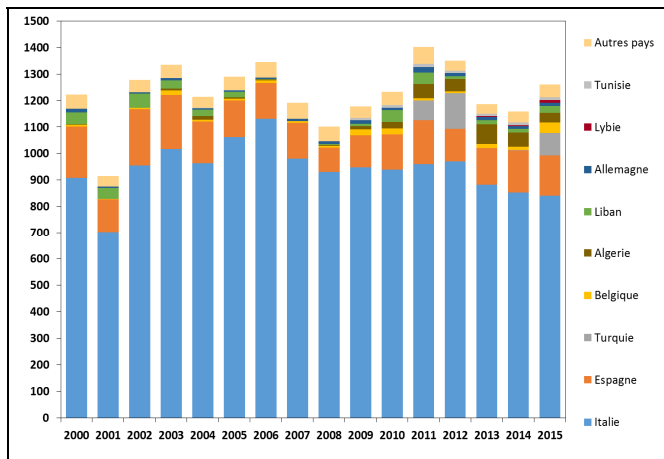
	2000-04	2005-09	2010-14	2015
Solde en millier de tec				
UE-28	-45	-133	-123	-120
- Italie	43	35	48	55
- Grèce	61	78	64	45
- Royaume Uni	8	-4	-13	-7
- Allemagne	-35	-51	-35	-13
- Espagne	-21	-25	-14	-19
- Pologne	-1	-8	-12	-26
- Irlande	-22	-52	-60	-59
- Pays-Bas	-69	-94	-83	-77
Pays tiers	12	2	12	12
Total	-33	-131	-111	-108
Solde en million d'euros courants				
UE-28	-86	-291	-398	-415
- Italie	177	220	270	278
- Grèce	178	272	237	167
- Royaume Uni	13	-17	-54	-37
- Allemagne	-107	-161	-118	-40
- Espagne	-9	-29	-27	-45
- Pologne	-1	-21	-36	-70
- Irlande	-77	-162	-206	-213
- Pays-Bas	-228	-336	-357	-339
Pays tiers	-7	-19	10	0
Total	-92	-311	-388	-415

INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT

Tout au long de la période étudiée, la balance commerciale positive en viande bovine avec l'Italie et l'Espagne ne parvient pas à contrebalancer le déficit observé avec les Pays-Bas, l'Irlande et la Pologne (Tableau 1). Proche de l'équilibre avec les pays tiers, le solde s'est donc globalement dégradé avec les pays partenaires de l'UE.

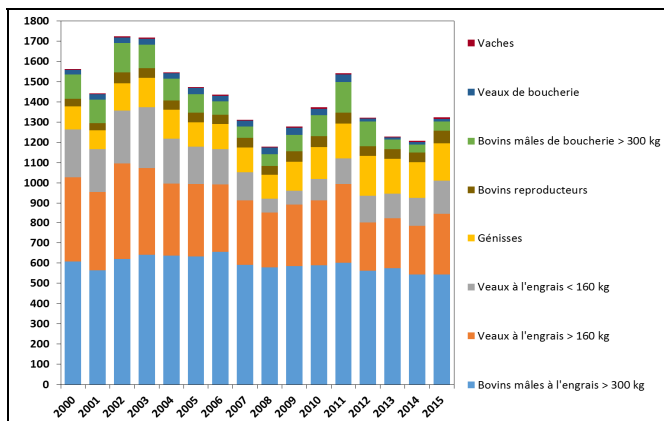
3. LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE EN BOVINS VIVANTS

Les exportations de la France en bovins vivants (1,26 milliard d'euros) se font principalement vers l'Italie (67% du total en valeur en 2015) et vers l'Espagne (12%). Tout au long de la période étudiée, ces deux pays ont joué un rôle majeur, y compris au moment de la crise de 2001 (Graphique 6). Par rapport à l'année record de 2006 (1,13 milliard d'euros), les achats de l'Italie à la France ont reculé de 25% (en monnaie courante) pour atteindre 840 millions d'euros en 2015. La France demeure durablement le premier fournisseur de l'Italie avec 85% des parts de marché en 2015. L'Italie est un débouché déterminant pour les veaux mâles issus du cheptel allaitant français. Déficitaire en viande bovine, mais dans le contexte de baisse de la demande intérieure, ce pays achète 86% des bovins mâles vivants de plus de 300 kg que la France exporte. Ces animaux sont engraisés en Italie, surtout dans la plaine du Pô, pour ensuite être consommés dans le pays. Les importations espagnoles de bovins vivants en provenance de la France ont elles aussi reculé en passant de 203 à 152 millions d'euros entre 2002 (année la plus favorable) et 2015 (en monnaie courante). La moitié de ces importations concerne des veaux destinés à l'engraissement de plus de 160 kg à 300 kg.



INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT
Graphique 6. Les clients de la France en bovins vivants (en million d'euros courants)

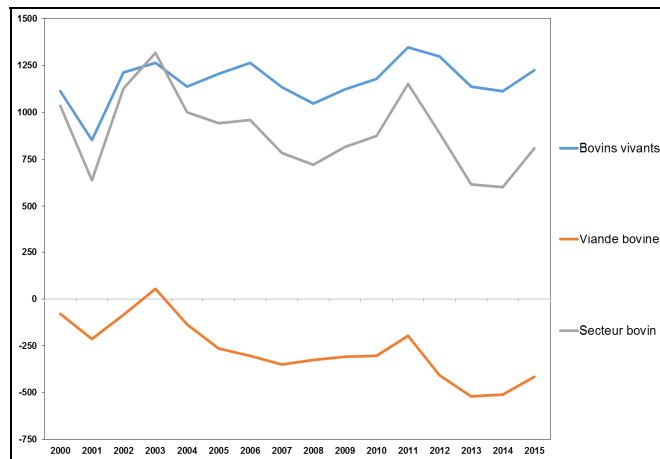
En 2015, les pays tiers contribuent pour 14% aux exportations françaises de bovins vivants. Il s'agit de pays pas trop éloignés géographiquement (Turquie, Algérie, Liban, Lybie et Tunisie) et avec lesquels les échanges sont souvent fragiles (incertains ? instables ?) pour des questions commerciales (règles de protection des marchés) et logistiques (organisation des flux depuis la France). Exprimées en nombre (têtes) de veaux et de gros bovins, les exportations françaises s'inscrivent à la baisse sur longue période pour plusieurs catégories. Les exportations de bovins mâles destinés à l'engraissement occupent une place centrale par rapport aux bovins reproducteurs ou aux gros bovins (vaches et bœufs) qui sont quasi-exclusivement *abattus* dans l'Hexagone (Graphique 7).



INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT
Graphique 7. Les exportations de la France en bovins vivants (en millier de têtes)

Les importations de la France en bovins vivants sont particulièrement faibles (35 millions d'euros en 2015 contre 108 millions d'euros en 2000) et proviennent essentiellement de l'Espagne et de la Belgique. Il en résulte que la balance commerciale de la France en bovins vivants est largement positive. Elle s'élève à 1,22 milliards d'euros en 2015.

En cumulant la viande bovine et les bovins vivants, la France dégage un solde commercial pour le secteur bovin de 810 millions d'euros en 2015 contre 601 millions d'euros en 2014 et 1,31 milliards d'euros en 2003 (meilleure année, Graphique 8). En tenant compte du phénomène de l'érosion monétaire depuis cette date (environ -17%), cela correspond à un recul important en monnaie constante.



INRA, SMART-LERECO d'après COMEXT
Graphique 8. Le solde commercial du secteur bovin en France (en million d'euros courants)

CONCLUSION

En dépit d'une certaine érosion au fil des années de la balance commerciale de la France dans le secteur bovin (surtout exprimée en monnaie constante), celle-ci demeure toujours positive grâce en particulier aux exportations de bovins mâles vivants vers l'Italie. Les difficultés économiques qui pèsent sur le pouvoir d'achat des consommateurs dans certains de nos principaux pays clients (dont les italiens et les grecques) fragilisent aujourd'hui la dynamique des exportations françaises (Institut de l'Élevage, 2016), dans un contexte où le niveau de la consommation intérieure s'inscrit, lui aussi, à la baisse. Les importations françaises de viande bovine se font surtout en provenance de pays européens vendeurs de femelles laitières de réforme. Ces produits importés entrent parfois en concurrence avec les animaux issus de la filière allaitante, dont les conditions de production sont clairement différentes, mais pas toujours bien connues des nouvelles générations de consommateurs, de plus en plus acheteuses de la viande bovine hachée. L'adéquation entre la structure de l'offre dans le secteur bovin et celle de la demande n'est donc pas vraiment optimale dans l'Hexagone, ce qui implique une certaine fragilité face aux stratégies déployées par les pays fournisseurs et clients (les déséquilibres entre offre et demande peuvent avoir un impact fort sur les prix et le revenu des éleveurs)

Les exportations extra-UE de la France dans le secteur bovin sont modestes et concernent surtout des bovins vivants destinés à la Turquie, l'Algérie, le Liban et la Lybie. Contrairement à d'autres produits de qualité issus de l'agroalimentaire française (vins et spiritueux, fromages, produits de la minoterie, etc.), force est de constater que les bovins de qualité issus de la filière allaitante sont peu exportés vers des pays tiers. Les pays importateurs sur le marché international sont surtout attachés à la question de la compétitivité « prix » et au volet sanitaire. Ils ne sont pas, en revanche, très exigeants, du moins pour le moment encore, quant aux conditions de production (intensification, bien-être animal, relations aux questions environnementales, dépendance aux médicaments et hormones, etc.) qui prévalent en amont du produit commercialisé.

L'auteur remercie Cécile Leroy (INRA, SMART-LERECO, Nantes) pour son appui efficace dans le traitement de la base de données COMEXT.

FAO-OCDE, 2016. Perspectives agricoles 2016-2025. Rapport annuel, 144 p.

FranceAgriMer, 2016. Les filières animales et aquatiques : bilan 2015 et perspectives 2016, 162 p.

Institut de l'Élevage, 2016. Dossier annuel bovins-viande. Dossier Economie de l'Élevage, 464, 44 p.